



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°447 AVRIL 2024



Vue aérienne de Challex

Photo de Samuel Owen

Actualité d'avril : jeudi 18, 19h30, Conseil municipal, salle Jean-Antoine Lépine

D'avril à mai, exposition de tableaux de Ludmilla Beyer à la bibliothèque

En avril : blaguons !

LE PETIT CHALLAISIEEN

Vie pratique

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser par e-mail au père Ishaq BARKAT : ishabarkat@gmail.com ou par téléphone au **04 50 41 20 86**

Messes d'avril			Cultes d'avril		
Samedi 06	St Jean de Gonville	18h00			
Dimanche 07	Pougny	10h00	Dimanche 07	Divonne	10h00
Samedi 13	Thoiry	18h00			
Dimanche 14	Challex	10h00	Dimanche 14	Ferney-Voltaire	10h00
Samedi 20	Thoiry	18h00			
Dimanche 21	Collonges	10h00	Dimanche 21	Divonne	10h00
Samedi 27	Thoiry	18h00			
Dimanche 28	Farges	10h00	Dimanche 28	Ferney-Voltaire	10h00



Agenda challaisien 2024

Avril 2024				
D'avril à mai	Ludmilla Beyer	Dès 16h00	Bibliothèque, le mercredi et vendredi	Exposition
Jeudi 4	La Pétanque		Boulodrome	Ouverture de la saison
Samedi 6	Ecrans et jeunes enfants	10h00 à 12h00	Salle Jean-Antoine Lépine Entrée gratuite	Conférence
Mardi 9	Poivre et Sel	Dès 11h00	Salle Saint Maurice	Repas
Samedi 13	USC	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée italienne
Jeudi 18	Poivre et Sel	Dès 14h00	Maison Des Sociétés	Rencontre
Vendredi 26	USC	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Loto
Samedi 27	Cyrah Events	dès 16h00	La Halle	Challex Festiv'Halle
Mardi 30	CCAS	7h00	Parking Salle Jean-Antoine Lépine	Voyage des Aînés

Pavoisement : dimanche 28 avril

Journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

Mai 2024				
Samedi 4	AGC	8h00/13h00	La Halle	Vente de plantons
Samedi 4	La Lyre	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Concert
Samedi 4	Sou des Ecoles	12h00	Au four, Place du Poizat	Ventes de tartes
Mercredi 8	La Municipalité et les Anciens Combattants	10h45	Départ devant la mairie puis Salle Jean-Antoine Lépine	Commémoration du 8 mai
Vendredi 17	La Jeunesse	17h30	Mucelle	Guinguette
Vendredi 17	Ludmilla Beyer	18h00	Bibliothèque	Apéro

Mot du maire

Chères Challaisiennes, Chers Challaisiens,

Même si « en Avril ne te découvre pas d'un fil », nous sommes tous tentés de bousculer l'adage et de craquer pour les premières terrasses ensoleillées. N'oublions pas que le 1^{er} avril est également synonyme de farces. C'est pourquoi, à l'intérieur de ce numéro, infos et in-tox vont cohabiter, à vous de jouer et j'espère que cette lecture provoquera quelques rictus.



Le mois dernier, nous avons eu l'occasion de nous divertir en dansant et en chantant, à la soirée de l'US Challex qui a été un franc succès. Vous avez peut-être vu les forces vives du club remplacer le robot qui était en hivernage. Motivés, les joueurs vont troquer leurs tondeuses contre des râteliers pour remplacer la herse, sur le stabilisé, en guise d'échauffement, car le tracteur est à nouveau en réparation. Enfin, la pratique du foot devenant compliquée et contestée, les membres vont intégrer le balai de l'AJLC. Adieu crampons et bonjour ballerines !

J'aimerais continuer à plaisanter mais malheureusement la réalité nous rattrape et je peux difficilement sourire quand nous sommes la cible d'imbéciles qui volontairement provoquent un dégât des eaux dans la Challaisienne. Ceci, en fracturant la porte des anciens sanitaires, en bouchant le lavabo et en laissant couler l'eau.



Nous avons donc installé, en urgence, une porte de fortune pour éviter de nouvelles intrusions. Et nous allons porter plainte...

En passant, j'en profite pour vous rappeler qu'il ne faut pas faire justice soi-même, surtout au risque de créer un accident, sous prétexte que des usagers roulent vite dans votre rue.

Les commissions sécurité et voirie travaillent sur le dossier circulation mais ça prend du temps. Dans le passé, il y a déjà eu des tentatives infructueuses d'aménagement et nous voulons éviter certaines erreurs. Nous souhaitons proposer un schéma cohérent pour la majorité des riverains concernés par les problèmes de vitesse intra-muros.


Je ne peux pas non plus garder le sourire quand des parents fâchés s'en prennent à des élus à cause de l'absence de professeur des écoles. Pour information, le remplacement d'enseignants ne dépend QUE de l'éducation nationale via l'académie. Je souhaiterais rassurer ces parents inquiets car nous sommes plutôt bien lotis et relativiser : pour rappel vos enfants sont en primaire, ils ne passent ni le brevet, ni le BAC. Aussi, afin de clarifier la situation, même si nous sommes dans une région tendue au niveau du logement, les 2 appartements mis à disposition du corps enseignant n'ont jamais été réclamés à l'exception d'une colocation en faveur d'inspectrices de l'académie. C'est pourquoi, ces logements vacants ont été attribués à des employés communaux.



Voilà, j'ai également du mal à sourire quand je vois ce que les bénévoles ont récolté le long de nos chemins, lors de l'opération « J'♥ la nature propre ».

Je remercie ceux qui ont œuvré durant la matinée et surtout les enfants pour leur implication et leur énergie.

Alors, chers promeneurs, chers joggeurs, chers drivers du MacDO, chers voyageurs des TPG, merci de ne pas jeter vos déchets, sur la voie et ramener vos ordures chez vous !

Hélas, il y a certains anniversaires que l'on se passerait de bien de célébrer, comme les Restos du cœur, car on aimerait éradiquer la pauvreté et celui du Sidaction car on aimerait faire disparaître la maladie. 

Malheureusement, nous sommes forcés de constater que la médecine avance lentement ainsi que les mentalités. Alors sortez couvert !

Enfin, je souhaiterais terminer sur une note de légèreté avec une bulle de douceur : 30 ans déjà pour le Domaine de Mucelle. J'aimerais souligner le travail et l'audace de Fred qui a su mettre en lumière notre village à travers ce breuvage, au fil des années. Alors Santé ! Mais toujours avec modération...



CR du Conseil municipal du 25 janvier 2024

Présents :

Aline HOFER FAVRE, Michel PETER, Jean-Pierre SZWED, Yohann FURNON, Françoise SUDAN, Martial MEDA, Sandrine SHAW, Brigitte FLEURY, Corentin RINALDI, Patricia ALTHERR, Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA, Nolwenn SUDAN, Jocelyne BLAZER

Absents ayant donné procuration :

Marie-Julie SENEZE à Aline HOFER FAVRE,
Julie MAILLEFER à Martial MEDA,
Xavier MAIRE à Michel PETER,
Cyrielle CHAMOT à Jocelyne BLAZER.

Absents :

Nicolas JAN, Cédric HERNALSTEENS.

Approbation des comptes rendus des Conseils municipaux des 14 et 22 décembre 2023.

Les membres du Conseil municipal approuvent mais soulignent qu'il manque des noms dans le compte-rendu du 14 décembre. La liste a été remise à jour.

Délibération n°01-2024 : désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Patricia ALTHERR est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

Délibération n°02-2024 : délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart de crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

En application de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er

janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement. Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus. Aussi, afin d'assurer un bon fonctionnement des services municipaux, de procéder au lancement de travaux, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Mme le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget, avant le vote du budget primitif 2024, dans la limite des crédits suivants :

chapitre	Désignation	Crédits ouverts 2023 (hors restes à réaliser)	Limite autorisée 2024 (1/4)
20	Immobilisations incorporelles	1 500 €	375.00 €
21	Immobilisations corporelles	52 100 €	13 025.00 €
23	Immobilisations en cours	3 200 €	800.00 €
	Opérations d'équipement	1 062 302.26 €	265 575.57 €
	TOTAL	1 119 102.26 €	279 775.57 €

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, **décident à l'unanimité :**

- d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater jusqu'à l'adoption du budget primitif 2024 les dépenses d'investissement concernées dans la limite du quart

des crédits inscrits à la section du budget 2023 comme indiqué dans le tableau ci-dessus, soit à hauteur de 279 775.57 €,

- d'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice 2024 lors de son adoption.

Délibération n°03-2024 : modification du tableau des emplois à compter du 01/02/2024.

Mme le Maire rappelle qu'en application du code général de la fonction publique territoriale, et notamment son article L 313-1, les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant.

La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Elle précise en outre la nature de celui-ci et la durée des fonctions.

Elle indique, le cas échéant, si l'emploi peut également être pourvu par un agent contractuel territorial. Dans ce dernier cas, elle indique le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé.

Le dernier tableau des emplois, élaboré en février 2022, nécessite d'être actualisé en fonction des mouvements de personnel importants intervenus depuis.

Il est précisé que, compte tenu des modifications de postes (suppressions et modifications des temps de travail), le comité social du centre de gestion de l'Ain a été saisi et a rendu un avis favorable le 04/01/2024 sur l'ensemble des modifications apportées.

Ainsi les changements faisant l'objet de la présente délibération sont les suivants :

- Suppression d'un poste d'agent technique au service voirie/espaces verts/ bâtiments : en raison du recrutement d'un agent d'encadrement de l'équipe et de ramener l'effectif à 3 agents.

- Suppression du poste d'adjoint à la responsable de la garderie : suite à la création du poste de coordinatrice périscolaire ainsi que du départ de la responsable du service de restauration, l'adjoint à la responsable de la garderie a pris les fonctions de responsable de restauration.

- Modification du temps de travail des 2 agents polyvalents cantine/ménage travaillant en binôme : l'agent travaillant à raison de 30h/semaine est parti au 31/12/2023, et sera remplacée par un agent en disponibilité ayant demandé sa réintégration à raison de 21h/semaine ; par conséquent, le temps de travail du second agent, actuellement à 22h/semaine, passe à 26h46.

- Modification du temps de travail de l'agent comptable : le poste reste à pourvoir en l'absence de candidat, il est proposé de passer le poste à 80%.

Ces différents éléments sont retranscrits dans le tableau des emplois.

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, **acceptent à l'unanimité** le nouveau tableau des emplois.

Délibération n°04-2024 : résiliation du contrat liant la commune à la société E2S pour la maintenance des équipements thermiques communaux ainsi que ses avenants.

Mme le Maire expose à l'Assemblée les difficultés

récurrentes rencontrées par la collectivité pour faire intervenir l'entreprise en charge de la maintenance des équipements thermiques des bâtiments communaux.

Elle rappelle que la commune a dû faire installer récemment une PAC (Pompe A Chaleur) à l'Auberge au vu des dysfonctionnements continus du système de chauffage. Pour mémoire, la commune de Challex a contractualisé avec la société E2S pour l'entretien et le dépannage des installations de chauffage de bâtiments communaux avec prise d'effet au 1^{er} mai 2006.

Dans l'hypothèse où la collectivité souhaiterait la résiliation du contrat liant la commune à E2S ainsi que de l'ensemble de ses avenants, il est nécessaire d'en informer la société au plus tard fin janvier 2024. A défaut les contrats sont reconduits pour 3 ans.

Mme le Maire propose à l'Assemblée de résilier ce contrat et de procéder à une analyse des prestations qui pourraient être proposées par d'autres sociétés.

Après délibération, le Conseil municipal, **à l'unanimité** :

- Valide la résiliation du contrat conclu avec l'entreprise E2S pour la maintenance des équipements thermiques de la commune,

- Autorise le Maire à signer tout acte mettant en œuvre cette résiliation et à engager toute démarche relative à la prospection d'entreprises susceptibles d'apporter une offre de service adéquate.

Rapport des commissions

Personnel

Modification du temps de travail du poste de comptable (actuellement 60 % soit 21/35)

Le poste est vacant depuis le 1^{er} décembre 2023. L'agent contractuel engagé en septembre n'ayant pas donné entière satisfaction, une nouvelle annonce est parue, aucun candidat ne s'est déclaré.

La première vacance de poste en juillet 2023 avait déjà suscité peu de candidatures.

En outre, la perspective de création d'un Point Poste requiert la mise à disposition d'agent pour une durée de travail qui peut difficilement être prise en charge actuellement. Aussi, afin, d'une part, de rendre le poste plus attractif, et d'autre part, de disposer des moyens humains nécessaires, à la réalisation du projet d'ouverture d'un point poste, il est proposé de porter le temps de travail de l'agent comptable à 80 %.

Arrivée d'un responsable technique, Emmanuel Soret, au sein de l'équipe technique et réintégration de Jonathan Charvet, cette fois, en tant que membre de l'équipe du périscolaire.

Municipalité

Environnement

30 janvier, 19h30, RDV avec un groupe voulant créer une association concernant les oiseaux: es Ornithos de Challex.

Demande de leur part de créer un nichoir pour rapaces dans le clocher de l'église.

Panneaux solaires

- L'axe de travail principal est le complexe « Salle Jean-Antoine Lépine/Halle/terrain de pétanque ».

- Le second axe est l'école. Pas très intéressant pour la société SEM LEA, mais faisable si intégré dans l'axe principal. Ou option investissement (70 k€) dans nos propres panneaux pour couvrir 100% des besoins de l'école...

- La Challaisienne, pas économique ni en auto consommation, ni en auto consommation collective,

- Maison Des Sociétés : l'entreprise, SEM LEA ne le fera pas. Possible projet en auto consommation mais faible rentabilité,

- Ecole, au top pour 100% de consommation.

Prochaines étapes : analyse de la structure des bâtiments. Liste des bureaux d'étude à suivre. Coût mairie 4 000-5 000 € pour 3 sites.

Appel à manifestation d'intérêt rédigé après résultats de l'analyse structurelle.

A suivre avec une entreprise d'ingénierie.

Urbanisme

Un permis déposé intéressant, maison en autonomie.

Très innovant, mais pas totalement en accord avec le PLUiH.

Révision du PLUiH pour l'année. RDV à Gex le 8 février.

URBANISME février 2024

Numéro	Demandeur
DP00107824B0001	NASCIMENTO COELHO Tiago
Nature des travaux	Décision
Panneaux photovoltaïques en toiture	Accord

CCAS

Prochaine réunion pour la préparation du voyage des aînés au printemps.

Départ de M. Raquin, remplacement par M. Rapin.

Associations

Mutualisation de plusieurs membres d'associations pour l'organisation de la Vague 2024. Le programme sera à définir lors de prochaines réunions.

Finances

Rappel de la date du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) : lundi 5 février à 19h30.

Commission voirie/sécurité

Rencontre avec l'entreprise RAMPA, avec APICY (Association des PIétons et CYclistes du Pays de Gex), avec M. Zortéa du Département. Celui-ci va organiser un comptage afin de connaître le nombre de véhicules passant par Challex et à quelle vitesse. Il informe aussi que des travaux de goudronnage enrobé à froid sont prévus en 2024 sur la départementale depuis la rue des Prairies jusqu'au croisement de la rue du Château.

Ces travaux peuvent être différés à notre convenance.

Afin de libérer notre village du trafic automobile et agricole aux heures de pointe, nous avons accepté, en collaboration avec un centre de recherche bien connu, d'établir un tronçon routier directement depuis le Fort l'Ecluse jusqu'à la frontière à l'image de l'autoroute des Titans (voir photo).



L'association « Les Ornithos de Challex » a été associée afin de poser des nichoirs pour oiseaux diurnes et nocturnes sur les piliers du pont. Seront impactés au niveau de notre commune, par cet ouvrage « titanesque », les Mucellois, les Châtelains et pour finir, les Baraqués. Les plans de ce projet sont consultables en mairie. La signature de cet accord aura bientôt lieu, les travaux dureront 4 ans.



Discussions autour du carrefour « Rue des Fontanettes », « Route de La Plaine », « Rue des Prairies » : un projet, financé pour moitié par le département, avec la création d'un rond point, de trottoirs et d'un arc indiquant l'entrée du village par les Fontanettes.

Municipalité

Par correction, le montant de cet ouvrage ne vous sera pas divulgué. Les pistes cyclables ne sont pas retenues à cause du coût élevé des travaux.

Education

Rencontre avec l'équipe Parents/Enseignants le 9 février pour le projet NEFLE avec divers projets et le changement d'horaires des classes. Le Conseil a approuvé l'ouverture de l'école sur 7 jours dès la rentrée prochaine (une demi journée par jour).

Nous attendons très prochainement la naissance de poussins. Nous aurons des poules de notre terroir challaisien.

Bâtiments

Attente de devis de plusieurs entreprises pour divers bâtiments (salle Jean-Antoine Lépine, ancienne poste, école...).

- Humidité dans l'ancienne poste (mise en place d'un test), voir l'entreprise qui a posé les fenêtres.
- Infiltrations d'eau dans la salle Jean-Antoine Lépine,
- Odeur d'égout à l'école ainsi que des infiltrations d'eau
- Tentative de cambriolage à l'Auberge
- Ecole : étude des implications de travaux du projet NEFLE et classes à repeindre.

Commission communication : nouvelles armoiries de Challex

Comme annoncé lors de notre premier Conseil, nous avons travaillé sur les nouvelles armoiries de Challex. Lors de son dernier Conseil, la Municipalité de Challex a invité nos homologues d'une localité suisse. Le courant est tellement bien passé que Madame le Maire de notre village et le Syndic d'une cité du nord vaudois ont décidé de jumeler les deux communes ! Les armoiries ont été modifiées en conséquence.

Pour ces armoiries, tout s'y prête : un barrage avec une passe à poissons, des cours d'eau comme le Rhône et La Groise, des bois avec des corbeaux, des vignobles.

Vous les verrez bientôt flotter sur les bâtiments publics.



Conseil communautaire

Les projets des composteurs collectifs et individuels n'avancent pas.

Les employés doivent noter ce qu'ils ramassent comme déchets sur la commune.

Un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) de l'Agglo est fait avec Ferney-Voltaire, en partenariat avec le Crédit Agricole).

Nouvelle OAP en matière d'urbanisme pour des crèches et hôpital.

ENR : explication du système de l'eau du Haut Jura (voir sur le site de la CAPG).

Divers

Michel Peter a rencontré M. Georges Dallemagne concernant une exposition à l'occasion des anniversaires de la libération de 1944 de la mobilisation de 1914 et des 100 ans du monument aux morts.

La date en automne reste à déterminer. L'exposition se fera dans la salle Jean-Antoine Lépine avec des panneaux-grilles (comme lors de l'exposition des 100 ans 1918).

Durée : deux ou trois jours d'exposition avec potentiellement une conférence-témoignage un des jours de l'exposition.

Le but sera de mettre ces grandes dates dans le contexte du Pays de Gex, et, quand c'est possible, dans le contexte de Challex.

Les thèmes discutés seront mis en exergue et détermineront la rédaction des contenus des panneaux :

- Monument aux morts,
- Mobilisation de 14,
- -réparation du débarquement de Provence. Harcèlement/sabotage),
- Août 44 : les représailles,
- Présence allemande à Challex lors des débarquements (Normandie-Provence).

Il est prévu en outre d'organiser une rencontre avec la directrice de l'école pour lui expliquer le projet, et identifier le moyen de faire participer les enfants à l'exposition. Chants avant conférence ? Dessins ? Petit film ?

- Réunion publique (mutualisée avec Pougny) concernant le CERN prévue pour juin si pas de contretemps.

- Rencontre avec le Sénateur M. Chaize le 2 février à 10h00.
- Un nouvel arrêté a été publié pour le spectacle de Dieudonné du 26 janvier dans l'Ain (prévenir la préfecture si nous connaissons le lieu du spectacle).
- Le 28 février à 13h00, réunion pour le terrain de foot (élaboration du cahier des charges, appel d'offres). Dossier à déposer avant le 15 juin.

Municipalité

Divers

Challex : projet nouveau marché

Le conseil municipal de Challex, dans un élan visionnaire pour dynamiser la commune et renforcer son attractivité, a récemment adopté une mesure audacieuse. Au cœur de cette initiative se trouve une décision qui promet de révolutionner la vie locale : l'allocation d'une ligne budgétaire exceptionnelle de plus de 3 millions d'euros destinée au développement du marché hebdomadaire de Challex. Cette somme conséquente témoigne non seulement de l'engagement de la municipalité envers le bien-être de ses citoyens, mais aussi de sa volonté de positionner Challex comme une destination incontournable pour les amateurs de marchés authentiques et conviviaux.

L'investissement prévu dépasse largement les aménagements habituels. En effet, ces trois millions d'euros seront alloués à la reconstruction intégrale de la halle de marché fermée, transformant cet espace en un lieu moderne, accueillant et adapté aux besoins des exposants comme des visiteurs. L'objectif est double : offrir aux habitants de Challex un point de rencontre hebdomadaire où qualité, fraîcheur et diversité des produits seront au rendez-vous, et attirer des visiteurs des communes voisines, contribuant ainsi au dynamisme économique local.

Le projet envisage une halle réinventée, où architecture moderne et fonctionnalité se conjuguent harmonieusement. L'espace sera conçu pour accueillir une grande variété de stands, des producteurs locaux aux artisans, en passant par des stands de nourriture du monde, enrichissant ainsi l'expérience des visiteurs.

De plus, des aménagements spécifiques seront réalisés pour assurer une accessibilité totale à tous, affirmant l'engagement de Challex envers l'inclusivité et le partage.

Cette décision audacieuse de votre Conseil municipal marque un tournant décisif pour l'avenir du marché hebdomadaire, promettant de le transformer en un véritable cœur battant de la vie communautaire. Avec cet investissement, Challex se projette résolument dans l'avenir, envisageant un marché non seulement comme un lieu d'échange et de commerce, mais aussi comme un espace de vie, de rencontre et de convivialité qui reflète et enrichit le tissu social de la commune.



La construction débutera fin avril et sera achevée avant l'été : Joëlle et Yannis, nos fidèles commerçants grecs, verront cette réalisation avant leur départ à la retraite au début de l'été. Qu'ils soient remerciés de leur fidélité à notre marché sous la Halle !

Fin du Conseil à 21h20.

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ



Afin de développer le compostage, Pays de Gex Agglo fournit des composteurs adaptés à la taille du terrain des utilisateurs. Pour être éligible, il faut être à jour des paiements de sa redevance incitative, et posséder un composteur âgé de plus de 10 ans.

La mairie de Challex a reçu un total de 109 demandes pour ces composteurs. Une réussite !

Sur ces demandes, 15 sont à finaliser par la CAPG :

- 9 demandes incomplètes, manque d'adresse e-mail et numéro de téléphone,

- 6 demandes sans réponse.

Par ailleurs, deux demandeurs de lombricomposteur seront redirigés vers le site Prévessin.

Nous avons donc 88 demandes de composteurs qui seront livrés à Challex, de 300 à 800 litres de capacité. La distribution aura lieu le lundi 29 avril sur le parking de la Salle Jean-Antoine Lépine après une séance d'information de 18h00 à 19h00.

Vu la quantité de composteurs demandée et le potentiel manque de disponibilité, il est possible qu'une deuxième livraison ait lieu à une date qui reste à définir.

Un mail de confirmation de votre livraison vous sera envoyé par la CAPG à la mairie et aux demandeurs, le lieu du rendez-vous sera au parking de la Salle Jean-Antoine Lépine.

Municipalité

<https://www.paysdegexaglo.fr/9283-collecter-valoriser-et-reduire-lesdechets.htm#:~:text=Actuellement%2C%20l%27Agglo%20fournit%20gratuitement,la%20réduction%20de%20ses%20déchets.>

Un SMS promettant un gain ? Un clic sur Internet pour contacter une administration ou un professionnel ? Attention, il s'agit peut-être d'arnaques ou de pièges aux numéros surtaxés et Internet+, dont le coût sera prélevé directement sur la facture de téléphone.

Parallèlement à son action d'enquête et de contrôle, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) lance une campagne mise en garde des consommateurs contre ces abus. Nous vous sollicitons pour que vous puissiez la relayer auprès de vos réseaux et publics.

Pour ce faire, nous mettons à votre disposition un kit de communication. Le kit comprend un dépliant, une affiche et des vignettes pour les réseaux sociaux. Une animation vidéo est prévue et pourra être communiquée aux intéressés.

Communication sur notre site Internet :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/numeros-surtaxes-ne-tombez-pas-dans-piege>

Le bureau de la communication de la DGCCRF est à votre disposition pour toute information complémentaire.

Merci pour votre précieuse collaboration.

Bureau 1A – Communication et accueil des publics
59, bd Vincent Auriol, 75013 Paris
www.economie.gouv.fr/dgccrf

Sivalor

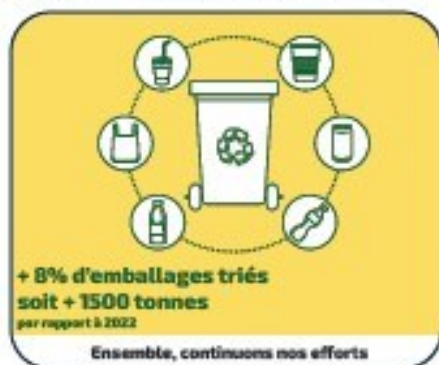
SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI, DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation, valorise les déchets ménagers de plus de 450 000 habitants répartis dans l'Ain et la Haute Savoie.

Le 1er janvier 2023, des nouvelles consignes de tri ont été mises en place, ayant pour but d'augmenter la valorisation des emballages en le simplifiant :

TOUS les papiers et TOUS les emballages se trient dans le contenant JAUNE.

Les premiers résultats sont prometteurs !



Afin d'évaluer l'efficacité de la simplification du geste de tri, le SIVALOR a mesuré les résultats des 6 premiers mois de l'année 2023.

La quantité d'emballages et de papiers triés connaît une hausse de 8% (soit 1 593 tonnes de plus) par rapport à cette période en 2022. Tandis que la quantité d'ordures ménagères collectées a diminué de 5% (2 503 tonnes).

Des résultats encourageants qui reflètent la mobilisation des habitants.

Le SIVALOR remercie l'ensemble des citoyens pour leur engagement en faveur de la préservation du territoire.

Avec le tri simplifié, plus d'excuse pour ne pas préserver la planète !

Vous pouvez télécharger notre guide du tri depuis notre site internet, rubrique « Je trie ».



sivalor
RESEAU HAUTE SAOIE
Syndicat Intercommunal de VALORisation

CARNET



Madame Rosalie VENTAJA veuve GARCIA, née le 22 avril 1932 à Casablanca (MAROC), décédée le 16 février 2024 à Saint Julien-en-Genevois

Madame Cécile CARRON veuve COLLARD, née le 16 septembre 1922 à Dizy (MARNE), décédée le 10 mars 2024 à Challex aux Cyclamens

Le mardi 30 avril, le CCAS invite nos aînés sur

La route du sel

***A la découverte de Salins les Bains et
d'Arc et Senans***

La Grande Saline de Salins-Les-Bains, comme toutes les salines de la région de Franche-Comté, utilisait les sources d'eaux salées pour produire du sel : "l'Or Blanc", obtenu par évaporation artificielle, par opposition aux marais salants...



**Date limite des
inscriptions
mercredi 10 avril**



CCAS Challex

ÉCRANS ET JEUNES ENFANTS

Les effets des écrans sur le cerveau des tout-petits

VENDREDI 5 AVRIL 18h30-21h
pour les professionnels et futurs professionnels

SAMEDI 6 AVRIL 10h-12h30
tous publics

Salle Jean-Antoine Lépine
400, rue de la mairie
CHALLEX

Les enfants d'aujourd'hui ne grandissent plus dans le même environnement qu'il y a 20 ans. Un objet fait la différence : L'ÉCRAN. Dans les mains des enfants comme des parents, il complique le rôle des parents et bouleverse les pratiques des professionnelles.

Venez vous informer auprès d'une experte qui fait référence sur la question des écrans dans une présentation claire, bienveillante et parfois drôle, pour bien comprendre l'impact des écrans sur les enfants et repartir dans le monde numérique motivés et outillés.



Le Docteur Anne-Lise Ducanda, pionnière en la matière, lanceuse d'alerte depuis 2017 viendra pour deux conférences exceptionnelles dans le Pays de Gex, nous parler des effets des écrans sur le développement des tout-petits.

Entrée
libre et
gratuite



+ d'infos



AIN⁰¹
le Département

Tous concernés pour protéger
notre ressource en eau!



Votre avis nous intéresse!

📢 Pour mieux communiquer sur les restrictions des usages de l'eau

L'Etat vous invite à remplir
ce questionnaire

Scannez ici



Sondage en ligne jusqu'au 30 avril



DEMARCHE PARTENARIALE
« L'EAU DE L'AIN »



www.ain.fr/politique-eau
www.ain.gouv.fr



VOUS ACCOMPAGNER, VOUS DÉFENDRE ET
RÉPONDRE À VOS QUESTIONS AU QUOTIDIEN

**LE GTE, PREMIÈRE ASSO DES
FRONTALIERS FRANCO-SUISSES**



G T E

GROUPEMENT TRANSFRONTALIER EUROPEEN

ÊTRE *frontalier* N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI *simple* !

Association loi 1901 à but non lucratif déclarée à la sous-préfecture de Saint Julien-en-Genève le 25 janvier 1965.

21 avenue Emile Zola
BP35
74103 ANNEMASSE Cedex
04 50 87 86 33

Les services du groupement frontalier européen :

- protection sociale du frontalier,
- droit du travail du frontalier,
- fiscalité et imposition du frontalier (aide à la déclaration d'impôt),
- recherche d'emploi en Suisse,
- vie quotidienne,
- actualités.

Prévoir une cotisation de 100 € par an afin d'accéder aux différents services.

Grappeline

Petite mascotte challaisienne, «Grappeline» est curieuse et nous propose d'aller à la découverte de notre village. Au fil de nos «Petits Challaisiens» elle grappille des informations, nous conte des rencontres et nous donne peut-être l'envie d'aller plus loin...



Une pâtisserie locale à succès !

Cette pâtisserie est faite d'un fond de tarte en pâte briochée, rempli d'une crème pâtissière, qui selon les habitudes locales, est parfumée à la vanille ou à la fleur d'oranger, et qui est cuite au four en même temps que la pâte. Saurez-vous me donner son nom ? Il s'agit de la tarte à la papette, ou plus simplement papette ! C'est un dessert traditionnel du Pays de Gex que certains connaissent sous le nom de tarte à la gomme et qui constitue le dessert traditionnel des manifestations organisées par les communes ou les associations gessiennes. A Challex, elle figure au menu de toutes les associations, mais était LE dessert de la vogue, à l'époque... On la trouve dans les boulangeries alentours, mais depuis des décennies, notre spécialiste au village était **Bébert, le Roi de la papette**, qui a régalié des générations de Challaisiens. Aujourd'hui, on a encore l'occasion de déguster une papette "maison" lorsque l'on se déplace à Mucelle, au concert de quartier de La Lyre, par exemple. Les plus gourmands savent qui la confectionne... je veux parler de Marie-Thérèse, bien sûr !

Bonjour Marie-Thérèse, si Bébert était le Roi de la papette, peut-on dire que vous en êtes la Reine ?

Non, je suis plutôt son disciple, mais c'est bien grâce à Bébert que j'ai acquis mon expérience dans la préparation de ce dessert. Lors des journées du Four communal organisées par l'AAP, pendant des décennies, toutes les dames donnaient un coup de main pour confectionner de nombreuses pièces, en plus des pizzas, quiches, tartes au sucre et aux fruits.

C'est donc lui qui vous en a donné la recette ?

Non, en fait, il nous supervisait, parce que c'est lui qui préparait tout en très grande quantité, dans le pétrin pour la pâte, et dans une énorme casserole pour la crème.

Vous avez donc appris la technique avec Bébert, mais alors, d'où tenez-vous la recette ? Est-elle secrète ?

Non, c'est ma cousine Bernadette qui m'a donné les proportions pour la pâte et la crème. Il y a quand même une petite subtilité, il faut ajouter dans la crème de la "poudre à papette".

Cela me semble bien mystérieux ?

En effet..., on trouve cet ingrédient dans les commerces spécialisés, mais on peut aussi faire la préparation avec du flan pâtissier.

Vous êtes aussi la spécialiste de la tarte à la praline ?

Oui, j'utilise la même pâte pour la confectionner, mais ajoute sur le dessus, à la place de la crème à la vanille, de la crème fraîche épaisse ainsi que des pralines, avant de mettre le tout au four.

Seriez-vous d'accord de nous révéler la recette de la papette ?

Absolument, on me la demande souvent et je la donne volontiers. Vous pouvez la publier dans le Petit Chalaisien.

Ce sera fait, à la fin de cet article... Et bien, que de bonnes choses vous savez faire, où avez-vous appris à cuisiner ?

Après mon certificat d'études, j'ai fait l'école ménagère chez les soeurs à Ferney-Volaire, où j'ai été interne pendant 2 années. J'ai versé beaucoup de larmes chaque semaine, quand mon papa m'y conduisait et que je me retrouvais loin de mes parents et de mon village. Ce sont les soeurs qui m'ont tout appris. J'aime cuisiner et faire plaisir à ma famille, mes amis et à tous les participants aux événements organisés par les associations challaisiennes. Ces deux recettes sont simples à préparer, elles plaisent bien et sont faciles à manger (on mange les parts à la main).

Merci Marie-Thérèse pour ces explications, j'espère que vous aurez fait des adeptes parmi nos lecteurs...

Oui, c'est bien gentil tout ça, mais chaque fois que je donne la recette, on me remercie, et ensuite, on me dit que c'est plus facile de la trouver toute prête, car la préparation est quand même longue...

Voilà, vous savez tout de cette spécialité gessienne. Quant à moi, je me réjouis de participer à une prochaine manifestation pour déguster ma part de papette. J'espère que des pâtissiers "patients" se lanceront pour prendre la relève et faire perdurer la tradition ?



Grappeline

Pâte briochée

250 g de farine / 1 sachet de levure Briochin / 3 cuillères à soupe de lait / 2 cuillères d'eau, 5 g de sel / 15 g de sucre / 2 œufs / 100 g de beurre

Tous les ingrédients utilisés doivent être sortis du frigo au moins 1 heure à l'avance.

Dans un saladier, mélanger farine et levure Briochin, ajouter l'eau et le lait tièdes. Pétrir au batteur 30 secondes, ajouter le sucre, le sel et les œufs. Pétrir encore une minute au batteur. Ajouter le beurre bien ramolli en 3 fois, en pétrissant la pâte à chaque fois. Lorsque le beurre est absorbé, pétrir encore 7 minutes au batteur. Il faut que la pâte se détache parfaitement du saladier en formant une boule.

Recouvrir d'un torchon, laisser lever 50 minutes, travailler à nouveau la pâte. La disposer dans un moule à tarte bien beurré sans faire trop de rebord (pratiquement plat). Laisser lever encore 50 minutes.

Crème à papette

1 litre de lait / 125 g de sucre / 2 jaunes d'œufs / 90 g de poudre à papette / 1 gousse de vanille

Mélanger $\frac{1}{4}$ de litre de lait froid avec la poudre à papette. Chauffer le reste du lait avec le sucre et la gousse de vanille. Mélanger le tout et chauffer jusqu'à épaississement en brassant constamment. Hors du feu, ajouter les jaunes d'œufs et mélanger très vite. Verser chaud sur la pâte levée et mettre en bas du four préchauffé à 160°C 20 à 30 minutes.



Tribune libre

Je souhaite réagir à l'article du Petit Chalaisien de mars, concernant la chasse.

Si effectivement autrefois on chassait pour se nourrir, aujourd'hui, c'est une activité de loisir, qui devient très contestable, alors que de nombreuses espèces animales sont en grand danger de disparition et que tous les animaux souffrent, comme nous, du dérèglement climatique.

La chasse en France, des chiffres

- Plus de 30 millions d'animaux sauvages tués chaque année, dont certains de façon barbare, comme les blaireaux, dans le cadre de la vénerie sous terre,
- 6000 tonnes de plomb par an rejetés dans la nature, polluant les sols et impactant les abeilles, intoxiquées par celui-ci,
- 100 à 200 accidents de chasse par an, dont 10 à 20 mortels, moyenne établie depuis 10 ans,
- plus de 6 millions d'Euros de subventions allouées par la FNC (Fédération Nationale des Chasseurs), par l'Etat français (chiffres de 2021),
- moins d'un million de chasseurs en 2023 (963'571 très précisément, selon l'Union Départementale des Chasseurs), soit environ 1,5 % de la population française. Non, la chasse n'est plus pratiquée par « des millions de personnes en France »,
- plus de 70% de la population française souhaite : soit

l'interdiction de la chasse les dimanches, les mercredis et pendant les vacances scolaires, soit son abolition. Non, la chasse n'est plus « une partie importante de la culture française ». Chiffres : sources ASPAS Association pour la Protection des Animaux Sauvages et la LFDA Ligue Française pour les Droits de l'Animal, Canard Enchaîné.

La « prolifération » des sangliers, les causes principales

- Elevage et relâche de sangliers, sans compter l'importation en provenance de pays de l'UE, où a sévi la Peste porcine,
- hybridation de sangliers sauvages avec des porcs domestiques, les « cochongliers » dont les descendants sont encore plus prolifiques,
- agrainage : mangeoires, abreuvoirs permettant aux sangliers de résister aussi bien aux grands froids qu'aux fortes chaleurs. Sans cette aide, une autorégulation de l'espèce existe : élimination des plus faibles, diminution de la reproduction.

Accepter le retour des grands prédateurs (loups et lynx, notamment)

- Ils permettent de réguler naturellement les populations d'ongulés et assurent ainsi une protection des forêts, ce qui a été vérifié dans le Parc de Yellowstone, aux USA.

Tribune libre

Le loup y avait été éradiqué, la forêt dépérissait suite aux dégâts causés par la prolifération des grands ongulés. La réintroduction des loups a permis un retour à l'équilibre.

En France, l'ASPAS a créé depuis 10 ans des « Réserves de Vie Sauvage » (RVS) où un retour à l'équilibre naturel se confirme.

Jacques PERRIN, réalisateur notamment de « Microcosmos » et « Le Peuple Migrateur », qui a parrainé les RVS, a déclaré : « Chaque fois que nous avons pu offrir à la nature un espace de liberté, elle s'est de nouveau épanouie dans toute son exubérance et sa diversité. La nature se débrouille très bien toute seule, elle n'a nul besoin que nous l'entretentions ».

Concernant la sécurité des promeneurs

On nous propose de « porter des vêtements voyants ».

Ce n'est pas très rassurant. C'est pourquoi, lorsque je pars en randonnée et que je trouve sur mon chemin ce fameux panneau « Chasse en cours, prudence », je préférerais une autre inscription, telle que : « Chasse en cours, randonneurs, soyez vigilants, chasseurs, soyez prudents, restez sobres, ne tirez pas sur un bruit, ni sur une forme indéfinie et nous pourrions rester en vie, merci. »

Si pratiquer l'activité de chasse a pour motivation principale le bonheur de parcourir notre belle nature en compagnie de chiens de courir et lever le gibier, lorsque le lièvre détalé ou le faisan prend son envol, plutôt que de les tuer, pourquoi ne pas simplement photographier ou filmer cet instant de beauté ?

Bernadette COLLET



HOMMAGE

Hommage à Albert Valceschini 1938-2024



Ce 28 février 2024 une foule imposante a salué la riche personnalité d'Albert : le fidèle, discret et généreux camarade de classe et de catéchisme avec qui on bavarde de tout sauf de l'Algérie.

Le combattant qui, à 20 ans, faisait une guerre qui ne voulait pas dire son nom. Ses camarades du Pays de Gex par leur présence et leurs drapeaux ont témoigné de leur attachement à sa personne et à ce passé de combattants qui les unit.

Appelé en 1958 dans le Génie, il sera libéré 28 mois plus tard en 1961, après un séjour de plus d'un an en Algérie. Il était décoré de la croix du combattant, de la médaille de reconnaissance de la Nation et de la médaille commémorative « Algérie ».

Le Challaisien dévoué à son village comme conseiller municipal et du CCAS, membre et dirigeant d'associations, présent au sein de l'USC, de la Lyre, joueur de cartes avec le « club » et pâtissier-cuisinier avec Poivre et Sel,... bénévole actif de toutes les fêtes locales agrémentées des mets sortis du four communal dont il maîtrisait les caprices.

L'entrepreneur et formateur d'apprentis représentés lors de ses obsèques, parlant avec respect de Monsieur Valceschini qu'ils « ne nommaient ni Bébert ni Albert ».

Le retraité œuvrant dans son laboratoire quasi-professionnel installé au rez-de-chaussée de sa vaste maison, l'homme généreux qui ne laissait pas repartir le visiteur sans le pain encore chaud, juste sorti du four, et généreusement partagé. Albert nous manque déjà.

Que son épouse Lucienne et sa famille soient assurées de toute notre sympathie.

Georges Dallemagne

HOMMAGE



*Four 2018 :
un pro aux manettes !*

On ne dérange pas !



*La Lyre en quête de jeunes talents 2011-
le second souffle d'Albert*

*Pour toutes les photos, collection Groupe His-
toire Locale, photo de Georges Dallemagne*

Vie associative

Association d'Animation Paroissiale



Hommage

C'est avec peine que nous avons appris le décès de notre ami Albert, membre de l'association. Nous le savions bien malade, mais son départ a ravivé en nous de nombreux souvenirs.

Années 1980, afin de rembourser le crédit pris pour la réfection de la salle Saint-Maurice, les membres de l'association (très nombreux à l'époque !!!) organisaient des ventes de pâtisserie sur la place du village.

Lorsqu'Albert a pris sa retraite, c'est tout naturellement qu'il s'est proposé pour la réouverture du four communal afin d'augmenter les recettes. Dès le mercredi, le four était rallumé, et nombreux étaient les Challaisiens qui s'arrêtaient boire un verre et refaire le monde.

Ce sont les années où tout le monde « mettait la main à la pâte »... Deux fois par an, tout un week-end, la place s'animait et le four fumait. Une organisation quasi militaire afin de satisfaire toutes les commandes venues d'un peu partout. La renommée des quiches, pizzas, papettes, tartes n'était plus à faire. Dès cinq heures du matin, les membres étaient à pied d'œuvre sous la houlette d'Albert, de Bernard, d'André, puis de Mario, afin qu'à neuf heures, les premières pièces puissent sortir du four.

Il était très fier de tous ses marmitons et plus encore, lorsque ses petits-fils sont venus le seconder.

Un ami passait, il repartait avec une miche de pain, car entre deux fournées, Bébert cuisait du pain comme autrefois. L'association présente à Lucienne, ainsi qu'à ses enfants, ses sincères condoléances.

Botato

Une très belle édition que celle du 3 mars dernier, nous avons servi plus de 160 repas ! Nous avons senti parmi nos invités une réelle envie de se retrouver pour partager un bon repas entre amis, à la bonne franquette.

Un peu de simplicité et d'authenticité dans notre monde parfois si tourmenté ne fait pas de mal... Pour la troisième année, les Jeunes n'ont pas ménagé leur peine et se sont montrés très efficaces, tant en cuisine, qu'à la buvette ou au service. Quel plaisir de travailler en leur compagnie ! Leur aide a permis à certains de nos membres les plus âgés de s'asseoir à la table de leurs amis, récompense méritée, après tant d'années au service des autres. Rendez-vous l'année prochaine, profitez bien du printemps et des belles journées qui nous attendent et au plaisir de vous croiser lors d'une manifestation de notre beau village !



Poivre & Sel

association
**Poivre
& Sel**
Challex



Notre association a été à nouveau attristée par le décès de deux membres, Albert Valceschini et Monique Sermet. Albert a œuvré dès la création de Poivre & Sel, il y a 11 ans, en nous gâtant de desserts pour nos réunions, et de papettes, tresses et petits pains à l'occasion de nos « Brunchs » sous La Halle. Avec lui nous avons même remis en route le four à pain de « Pré-Bouillet » où il cuisait des quiches et des pizzas. Tout cela malgré des problèmes de santé qui l'affaiblissaient et en reconnaissance nous l'avions nommé « Membre d'Honneur » lors de notre Assemblée générale du 5 novembre 2019.

Monique, toujours très dévouée, est entrée au CA en 2019 et a tout de suite pris en main le poste de la décoration.



Monique et Martine

Les tables de chaque repas étaient garnies en accord avec le thème de la journée et vous avez tous pu admirer l'ambiance de La Halle qu'elle transformait lors de nos « Apéros-Brocante ». Elle avait des doigts de fée et exécutait ses merveilleuses réalisations en grande humilité.

Tous deux resteront encore longtemps dans nos cœurs. Notre prochaine réunion se tiendra :

**MARDI 9 AVRIL dès 11h00
à la salle Saint-Maurice.**

Nous partagerons une blanquette de veau et le repas sera suivi de la rediffusion du montage de photos que Georges avait fait pour notre 10ème anniversaire. Nous étions très occupés ce jour-là et nous n'avons pas pu en profiter pleinement ; ce sera une joie de partager à nouveau nos souvenirs.

Nous annonçons aux Challaisiens et leurs amis que Poivre & Sel organise un Voyage en Provence du 23 au 25 avril prochain. Un programme alléchant pour lequel il reste de la place. Si vous êtes intéressés contactez Eliane Dallemagne par téléphone au 04 50 56 31 30 ou par mail : dallemagne.eliane@gmail.com

A l'heure actuelle nous sommes 21 inscrits mais si nous atteignons les 25 participants le prix de 657€ descendra à 618 €.

UNE NOUVEAUTE : plusieurs membres ont demandé une rencontre supplémentaire, trouvant que c'était trop long de rester un mois sans contact officialisé.

En accord avec la Mairie, nous avons donc programmé une **rencontre en après-midi, le 3^{ème} jeudi du mois, de 14h00 à 16h45 à la Maison des Sociétés.**

Cette rencontre sera entièrement libre d'être organisée par les gens présents ; certains parlent de jeux (cartes, scrabble, rummikub), d'autres envisagent une marche dans les environs ou même une sortie cinéma. A vous de prévoir des gâteries pour le goûter.

**Prochaine rencontre :
JEUDI 18 AVRIL dès 14h00
la Maison Des Sociétés**

Si vous voulez partager ces bons moments en toute convivialité vous êtes tous les bienvenus, Challaisiens et amis.

Bien cordialement, le CA de Poivre & Sel

La Lyre Challaisienne



Adieu Bébert, le Roi de la papette !

Eh oui, tous les musiciens de la fanfare appréciaient ses bons desserts, confectionnés à l'occasion des manifestations de La Lyre.

Mais Albert n'était pas que le pâtissier qui nous régala, il était aussi un excellent bassiste, qui a joué de nombreuses années dans les rangs de la société. Très impliqué dans le comité, il a beaucoup œuvré pour l'association dont il a été le président de 1992 à 1997, vice-président en 2001 et 2002, à nouveau président de 2003 à 2005, puis membre et enfin Président d'honneur depuis 2015. Sans oublier que dans les années 60, il apprenait le solfège aux jeunes musiciens. Nous garderons le souvenir de son dévouement pour La Lyre, sa bonne humeur, les chansons qu'il ne manquait pas d'entonner à la Sainte Cécile et le goût de son inimitable papette !

La Lyre Challaisienne



La Lyre Challaisienne,
Place du Poizat

"Savez-vous où est Bébert ?"

"Pour vous aider à reconnaître Bébert !"



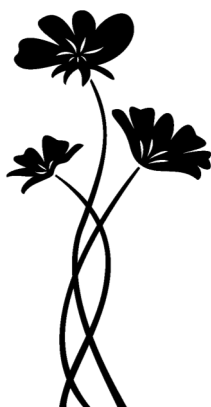
Vie associative

Association
Gymnastique de



FOIRE AUX PLANTONS

Samedi 4 Mai 2024 de 8h à 13h



**VENEZ NOMBREUX
CHERCHER VOS
FLEURS ET PLANTONS.**

Pensez à prendre une cagette / un carton
pour transporter vos plants

Concert du groupe NoNames
pour animer la journée

**BUVETTE ET PETITE
RESTAURATION SUR PLACE**



Organisée par l'Association de Gymnastique de Challex

Suivez-nous sur Facebook ou contactez-nous par mail gym.challex@gmail.com



Foire aux Plantons 2024

Ne l'oubliez pas ! La Foire aux Plantons de Challex organisée comme chaque année par l'Association de Gymnastique, aura lieu le samedi 4 mai de 8h00 à 13h00 sous la Halle de Challex. Venez chercher vos plantons de légumes (tomates, courgettes, aubergines, courges, poivrons...), de plantes aromatiques (menthe, persil, ciboulette, coriandre...) ainsi que vos fleurs (géraniums, pétunias, œillets d'inde...) et partagez par la même occasion un moment avec nous. Un bar avec des boissons et petite restauration seront à votre disposition.

Cette année, nous avons l'aimable participation du groupe de musique NoNames pour animer la journée ! On vous attend nombreux ! Ne manquez pas le rendez-vous !

Pour tout renseignement, vous pouvez nous suivre sur Facebook, consulter notre site web ou nous adresser un mail à gym.challex@gmail.com

Union Sportive de Challex



L'US Challex s'est qualifiée pour les demi finales de la coupe de France et affrontera l'Olympique Lyonnais.

A l'issue de ce match, un joueur de l'US Challex intégrera l'équipe pour la coupe du monde.

Une séance de dédicaces sera organisée avec les joueurs lyonnais sous la Halle en même temps que la foire aux plantons.

Au mois d'août, Hugo Duarte gardera les poules de l'école. Ne vous étonnez pas si vous voyez des poules et poussins vagabonder sur le terrain d'honneur.

Le poulailler sera sur le stabilisé pour les rentrer le soir.

Voici encore un bon exemple de partenariat entre associations et école. Vous aurez des bons œufs français pour les grolympiades ! Bravo !

Bibliothèque municipale



Vous pourrez vous imprégner des œuvres de Ludmila **d'avril à juin** à la Bibliothèque.

Toujours un sourire accroché aux lèvres, diplômée de l'université pédagogique de Moscou, Ludmila Chafra-nova-Beyer est bien connue des Challaisiens pour les ateliers de dessin et de peinture qu'elle anime depuis 9 ans au sein de l'AJLC à Challex abandonnant pour quelques heures, ses élèves de Genève.

Investie dans diverses associations (Sou des écoles –

AJLC – La Souris verte – Accueil des réfugiées ...). Ludmila nous offre le privilège d'exposer ses aquarelles et toiles à la bibliothèque de Challex. Elles seront visibles aux heures d'ouverture habituelles.

Vous pourrez même la rencontrer et profiter de son expérience lors d'un **apéritif offert** le **vendredi 17 mai dès 18 heures**.

Changement de notre N° de téléphone qui est :

09 74 04 42 36

Groupe histoire locale



Groupe histoire locale

Contacts : G. Dallemagne au 04 50 59 10 37

groupehistoire.cha@orange.fr

Toujours chercher, conserver, partager, participer, sensibiliser, valoriser

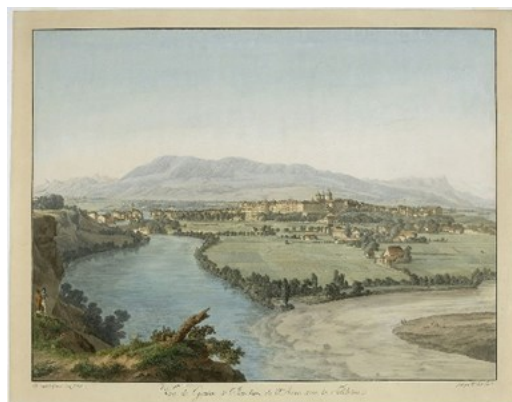
La chronique d'Arnold Uijtewaal

Le Rhône, un fleuve pas si tranquille !!

Comme un faux départ : le fleuve sort du lac Léman

À la sortie du lac Léman, à Genève, le Rhône reçoit son premier affluent important, l'Arve (rive gauche). Une fois en France il s'oriente vers le sud-ouest, franchit le flanc oriental du Jura à Fort l'Écluse et la cluse de Bellegarde et s'insinue dans une vallée souvent étroite et encaissée, entre les Alpes et le sud du Jura. La confluence avec

l'Ain (rive droite) s'effectue peu avant Lyon. Il se heurte, à Lyon, au Massif central et reçoit la Saône (rive droite). (source : Wikipédia)



La Jonction ARVE/RHONE source BGE,
Centre d'iconographie genevoise

Groupe histoire locale



Sa formation :

un long et gigantesque remue-ménage

Remontant à la fin de l'ère tertiaire, entre -10 et -5 millions d'années, la naissance du Rhône est due aux premiers soulèvements alpins et jurassiens, mais son tracé actuel est formé par les glaciations würmiennes. Avant cette période glaciaire, Rhône et Saône ne formaient qu'un seul et même fleuve. Le Rhône de Genève à Lyon n'existait pas encore.

A la formation des glaciers alpins, le cours d'eau se déplace petit à petit vers l'est, son emplacement actuel. Avec le retrait des glaciers, les montagnes situées dans l'est lyonnais sont façonnées, condamnant la partie amont du fleuve à devenir un affluent du Rhône : c'est la naissance de la Saône (source : capsurlerhone.fr).

Une ressource et un risque :

Chaque année, le Rhône apporte 200 millions m³ pour les besoins en eau de la population, qui sont l'alimentation en eau potable, l'irrigation, les activités industrielles, mais également la production d'électricité, la Vallée du Rhône produisant 25% de l'énergie électrique française.

De nombreux aménagements ont été conçus pour la production hydroélectrique et la navigation sur la quasi-totalité du linéaire du fleuve, seuls les tronçons entre Sault-Brénaz et Lyon et entre Vallabrègues et la Camargue ne sont pas concernés.

Le Rhône a toujours été à la fois une ressource et un risque. En Suisse, il marquait le paysage de la « plaine », errant et divaguant entre îles, forêts, zones humides, pâturages et terres cultivées. Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, le fleuve est perçu comme un allié, comme le note déjà le célèbre voyageur anglais John Evelyn en arrivant à Sion en 1646. Il rend « le paysage fertile en herbe et en blé qui y poussent en abondance ».

En France, le Rhône est aussi perçu comme une source de richesses. Ses sédiments nourrissent les terres, voire créent des îles propres à être cultivées. Certains espaces alentour sont gérés de façon communautaire dès le Moyen Âge. En 1543 est créée l'association Camargue Corrège Major : elle rassemble de nombreux propriétaires arlésiens prenant en charge l'entretien du fleuve afin de protéger leurs cultures.

Cette perception positive du fleuve évolue à partir du milieu du XVIII^e siècle. Le discours négatif sur les zones humides hérité de l'Antiquité grecque et romaine, gagne en puissance. En Suisse, les inondations sont de plus en plus fréquentes, les zones humides sont dépréciées, associées au paludisme et au crétinisme... Cette concomitance interpelle, sans pouvoir en être sûr, des liens de cause à effet.

Le fleuve devient ainsi au XIX^e siècle l'ennemi que chaque commune tente de combattre en Suisse. Les barrières sont érigées pour s'en protéger, ce qui accroît les conflits entre communautés riveraines.

A suivre



2024 année mémoire - appel à contributions à tous
Prêtez – nous vos photos, documents, souvenirs ...

- 110^e anniversaire de la déclaration de guerre (août 1914)
- centenaire de l'inauguration du monument aux Morts (juillet 1924) photos
- Débarquement de Normandie (juin 1944)
- 80^e anniversaire de la Libération de Challex et du Pays de Gex (août 1944)

Si vous ou des proches avez participé à ces événements dans la région ou dans d'autres lieux
Merci de nous confier vos photos, documents, récits de vos souvenirs, anecdotes ayant trait à ces événements, ils vous seront restitués après numérisation.

Union Nationale des Combattants



Anciens combattants, tél 04 50 59 10 37
dallemagne.georges@wanadoo.fr

2024 année mémoire
Commémorer pour ne pas oublier
Rendez-vous le 8 mai
Guerre, invasion, occupation, déportation,
exécution, destruction, libération
Voir : www.cheminsdememoire.gouv.fr

Assemblée générale 2024
réunie le 7 février 2024, l'assemblée a rappelé la
mémoire des disparus de l'amicale mais également
des victimes de tous les conflits d'hier et aujourd'hui.

A salué et félicité, ses deux doyens de 90 ans :
Etienne Diamant et Bernard Mottier. A reconduit à
l'unanimité son CA. A examiné l'organisation des
commémorations de Challex et Pougny et partagé le
repas de l'amitié à l'Auberge des 7 Merveilles.

Vie associative

Les Bourrus de Mucelle



Nous tenons à vous remercier d'être venus si nombreux à notre traditionnelle vente de Boudin ! Par votre présence, vous nous avez témoigné votre amitié et votre soutien.



Nous espérons que vous avez passé un agréable moment et que vous avez pu profiter pleinement de cette journée.

Réservez bien la date du dimanche 29 Septembre 2024, Les Bourrus fêtent leur 20 ans !

Vainqueurs de la tombola :

1er prix Panier Garni : Françoise SUDAN N°3

2ème prix 1 Carton de vin : Charles BONATO N°170

3ème prix 3 bouteilles de vin : Damien LELAIZANT N°206



Le Sou des écoles



Journées de sensibilisation au handicap
Le jeudi 7 mars, les classes de PS-MS et GS-CP ont eu la visite du comité départemental handisport.

Avec Vincianne, Pierre, Eliott et Thierry, les enfants ont pu tester des activités comme s'ils avaient un handicap.



Il y avait deux ateliers :

- un parcours avec des obstacles à réaliser avec un handicap visuel (lunettes spéciales puis masque complet), un élève jouait le rôle de guide.
- le jeu de la boccia : s'entraîner à lancer une balle sur une cible au sol, assis ou avec une rampe (ce jeu sera présent aux Jeux Paralympiques 2024).



Vie associative

Le Sou des écoles



Le jeudi 14 mars c'était au tour des classes de CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 d'être sensibilisés au handicap via le sport.

5 ateliers étaient organisés avec un tournus des classes sur la journée :

- parcours déficient visuel
- jeux avec un ballon sonore
- manipulation d'un fauteuil roulant
- projection d'un film sur le handisport
- jeu de la boccia (pétanque intérieur avec des balles en cuir)



La journée s'est terminée par une course des enseignantes en fauteuil roulant.

Enfants et adultes ont apprécié cette journée

Paroles d'enfants : « Ce n'était pas facile ! »

« Quand on est assis, c'est moins facile de lancer ! »
« Le guide ne m'a pas assez bien guidé j'ai foncé dans le grillage » « Il fallait faire confiance au guide »

Cette intervention a été financée par le Sou des écoles pour un montant de 1.664,40 €.

FOUR COMMUNAL
VENTE DE PIZZAS, QUICHES, TARTES SUCRÉES

SAMEDI
4
MAI

Cuisson de 400 pièces
PLACE DU POIZAT

ANIMATION MUSICALE À 18H AVEC LE GROUPE SLINGS

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

Commandes sur place uniquement, à partir de 10h.

Cette année l'association du Sou allumera le four communal de Challex le samedi 4 mai, place du Poizat, avec au menu : pizzas, quiches et tartes sucrées.

Nous prévoyons de cuire pour cette édition 400 pièces mais nous ne pourrons pas contenter tout le monde. Nous vous invitons donc à venir passer votre commande directement au four dès 10h00.

Vous pourrez vous restaurer sur place où nous tiendrons également une buvette de 10h00 à 21h00, de quoi accompagner votre repas ou patienter en attendant votre commande ;)

Petite nouveauté cette année, un groupe musical, les Slings, viendra mettre l'ambiance sur la Place du Poizat à l'heure de l'apéro avec des reprises pétillantes de vos titres préférés.

Nous espérons vous voir nombreux pour partager ce moment convivial.

L'équipe du Sou

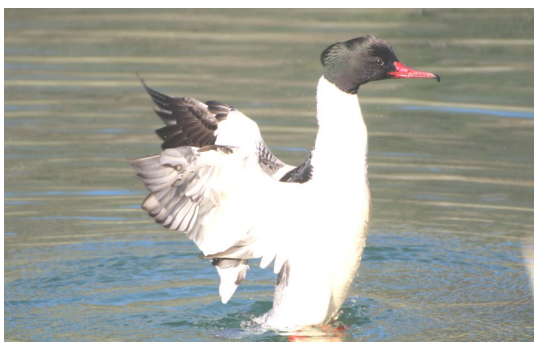
Les Chasseurs



Jolie collecte en 2 heures pour l'opération nationale « j'aime la nature propre » de notre village propre du 15 au 17 mars

Les Ornithos de Challex

Une nouvelle association a été créée à Challex, pour celles et ceux qui s'intéressent à l'observation, la promotion et la protection des oiseaux à Challex et dans les environs. Notre village a l'avantage d'une riche avifaune, par la diversité des habitats sur son territoire et dans son voisinage et par sa situation géographique sur la voie de passage de beaucoup d'oiseaux migrants.



L'association est en train de développer ses activités pour 2024. Elles pourront inclure des sorties pour observer les oiseaux, la documentation des observations à Challex, des projets de pose de nichoirs, l'identification de zones qui fournissent un refuge pour les oiseaux, la diffusion d'informations, la prise et l'exposition de photos...

Elle va collaborer avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) en France (et en particulier son antenne dans le Pays de Gex) et le GOBG (Groupe Ornithologique du Bassin Genevois) à Genève. Il y aura une coordination avec la Commission Environnement de la Mairie.

L'association est ouverte aux personnes qui résident à Challex (en résidence principale ou secondaire) ou dans les villages environnants. Si vous êtes intéressé(e) à y participer, quelles que soient vos connaissances de l'avifaune, n'hésitez pas à envoyer un mail à : Gerald RODGERS gerald.rodgers@orange.fr ou à Jean-Luc ALTHERR jlaltherr@gmail.com

La première assemblée générale ordinaire s'est tenue le mardi 19 mars, en la présence de Michel PETER et Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA, représentant la Mairie, que nous remercions pour leur assistance.

Le Bureau de l'association est composé de :

Président : Gerry RODGERS,
Vice-Président : Etienne KRUG,
Trésorière : Fanny PERRAUD,
Secrétaire : Jean-Luc ALTHERR.

L'association compte actuellement 14 membres.

Le Président : Gerry RODGERS



INSCRIPTIONS RENTREE 2024

Votre enfant fera son entrée à l'école Simone Veil pour la rentrée 2024/2025, merci de prendre note des informations ci-dessous et de vous y conformer pour réaliser convenablement son inscription.

A/ Rentrée en PETITE SECTION : 1ère année de maternelle

Conditions : être résident de la commune, l'enfant doit être âgé de 3 ans **au plus tard le 31/12/2024 (aucune exception à la règle)**.

Documents à fournir le jour de l'inscription :

- **certificat d'inscription** délivré par la mairie (à récupérer en amont en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile **et** du livret de famille)
- photocopie de la pièce d'identité des 2 parents
- photocopie de la pièce d'identité de l'enfant s'il en possède déjà une
- photocopie des vaccins obligatoires à jour soit: Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP) + Coqueluche + Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b + Hépatite B + Infections invasives à pneumocoque + Méningocoque de sérogroupe C + Rougeole, oreillons et rubéole.
- photocopie du jugement de divorce précisant les modalités de garde le cas échéant

B/ Rentrée dans une autre classe, de la MS au CM2 :

Condition : être résident de la commune

Documents à fournir le jour de l'inscription à l'école :

- **les mêmes que cités précédemment** pour une rentrée en PS
- un **certificat de radiation** émanant de l'ancienne école de l'enfant

Que vous soyez dans le cas A ou B, veuillez **prendre rendez-vous** sur un des créneaux ci dessous **par mail** : ce.0010418z@ac-lyon.fr

Aucune inscription ne sera faite sans RDV ou sans l'intégralité des documents demandés. Les rendez-vous se tiennent à l'école dans le bureau de la directrice, bâtiment maternelle.

Créneaux possibles : entre 8h30 et 11h00 ou entre 13h30 et 17h00

- Vendredi : 5 avril + 03/24 mai
- Lundi : 09 avril + 21 mai

Il n'est pas nécessaire que l'enfant soit présent lors de l'inscription pour laquelle il faut compter environ 20 minutes : ce sera l'occasion de réaliser la partie administrative.

Une visite de l'école et de la classe de votre enfant sera proposée à la fin du mois d'août (date précise communiquée ultérieurement).

Pour information, un service périscolaire (cantine et/ou garderie) est proposé par la commune, un dossier spécifique est à retirer et à rendre en mairie.

Au plaisir de vous accueillir prochainement dans notre établissement,

Coline Debard, directrice



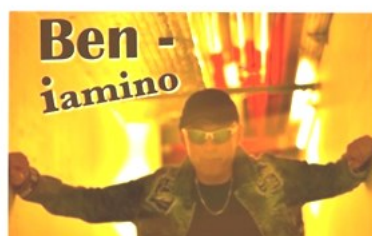
Evénements et sorties

SAMEDI 27 AVRIL 2024 CHALLEX FESTIV'HALLE

Halle Challex – Espace Sanfely



16 H 30 - MYFIL



17 H 30 - BEN-IAMINO



18 H 30 - GIUL



19 H 30
EL FANJO X FREDO



21 H 00 - ÇA VA CHIER



22 H 30 - TOTOJAM



MAITRESSE DE CEREMONIE
JOY
(INCROYABLE TALENT)

SUR PLACE :

RESTAURATION, FOOD TRUCKS, BAR

entrée

20€

enfants 12 €



Ouverture des portes dès 16h00, DJ de 23h00 à 1h30 du matin

Memento

Mairie de Challex

216, rue de la Mairie

04 50 56 30 10 ~ challex@challex.fr

Lundi	9h00-12h30	fermée
Mardi	9h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	9h00-12h30	fermée
Jeudi	fermée	14h00-19h00
Vendredi	9h00-12h30	fermée

Le marché communal hebdomadaire

Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30

Bibliothèque municipale

09 74 04 42 36 ~ bibliochallex@gmail.com

Horaires :

Mercredi 16h00-19h00

Vendredi 16h00-19h00

Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90

Horaires du restaurant :

Lundi : 12h00/13h30 **fermée le soir**

Mardi : 12h00/13h30 19h00/21h00

Mercredi : **fermée la journée**

Jeudi : 12h00/13h30 19h00/21h00

Vendredi : 12h00/13h30 19h00/22h00

Samedi : 12h00/13h30 19h00/22h00

Dimanche : 12h00/14h00 **fermée le soir**

Horaire du dépôt de pain :

Lundi 8h00/14h00 **fermé l'après-midi et soir**

Mardi 8h00/14h00 17h00/20h00

Mercredi : **fermé la journée**

Jeudi : Mardi 8h00/14h00 17h00/20h00

Vendredi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Samedi : 8h00/14h00 17h00/20h00

Dimanche : 8h00/14h00 **fermé l'après-midi et soir**

Vente de pizza :

Du jeudi au samedi aux horaires du restaurant

Inspection de l'éducation nationale

Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Ecole : 04 50 56 44 32

Garderie : 06 83 45 81 81

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens :

04 50 56 46 50

Groupement transfrontalier européen :

08 92 70 10 74

SIEA : Service Client : 04 74 45 09 07

Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement)

04 85 29 20 00

Site de l'agglo : paysdegexagglo.fr puis accueil et faites votre choix

AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) :

04 50 28 20 50

Horaires de la boutique :

Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30

Samedi 8h45-14h15

Horaires dépôts :

Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45

Conseils juridiques gratuits

(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)

Sur RDV au 04 50 41 35 86

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 3646

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Cité administrative Simone Veil

62 rue de Genève 01630 Saint Genis-Pouilly

Sur RDV au 0810 25 01 10

Transport à la demande :

Auprès de la centrale de réservation : 0800 00 67 59

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à

17h00 hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr

Horaires du bus La Plaine-Challex : www.tpg.ch

La Maison des Services Publics Pays de Gex Agglo :

Pour faciliter vos démarches

167 rue de Genève 01170 Gex

Sur RDV au 04 50 99 99 72

CLIC : Centre Local d'Information et Coordination gérontologique : 04 50 41 04 04

Maison des Usagers Gessiens (MUG)

200 rue Edouard Branly, Technoparc,

01630 Saint Genis-Pouilly

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Le mercredi de 8h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 17h00

Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.

Collecte des déchets sur la commune

Mercredi soir dépôt des conteneurs

Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers

Numéro pour demande de bacs à ordures ménagères, tri, compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00

www.monservicedechets.com

Pour les problèmes de collectes :

collecte@paysdegexagglo.fr

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64

(attention, badge obligatoire)

Horaires d'hiver de novembre à février inclus

Lundi - vendredi 8h30-11h45 et 13h45-16h45

Samedi 8h30-16h45

Dimanche 9h00-11h45

Fermée les jours fériés

Recyclage : www.sivalor.org

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41

Allo encombrants : 04 50 20 65 86 ou

www.agcr.alfa3.fr

Emmaüs : 04 50 39 34 96 ou www.emmaus74.net

Appel d'urgence européen : 112

SAMU – urgences médicales-médecin de garde : 15

Pompiers : 18

SAMU – urgences sociales : 115

Pharmacies de garde : 3237

Signalement de logements indignes : 0806 706 806

Signalement violence femmes : 3919

Enfance en danger : 119

Memento

Services des Centres Départementaux de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex

- **Horaires boutique**

Mardi	14h30-17h30
Mercredi	9h00-12h30 et 14h00-17h30
Jeudi	14h00-17h30
Vendredi	9h00-12h30 et 14h00-17h30
Samedi	9h00-17h30

- **Horaires dépôt**

Lundi	13h30-17h30
Mardi-vendredi	9h00-12h00 et 13h30-17h30
Samedi	9h00-17h30

SOS ANIMAUX : 04.50.41.74.80

<https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html>

Adoption avec les Ch'amis Gessiens :

06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70

Renseignement Centrale téléphonique de l'aéroport de Genève : 00 41 0 900 57 15 00

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

Horaires pour les engins motorisés et bruyants (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) :

pour le bien-être de tous, veuillez les respecter

Lun-ven.	8h00-12h00	14h00-19h30
Samedi	9h00-12h00	15h00-19h00
Dimanche et jours fériés	10h00-12h00	

CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman

Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00

CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois (Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65

Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse : 04 50 83 43 43

Hôpital Cantonal Genève : +41 22 372 33 11

Hôpital de La Tour à Meyrin : +41 22 719 61 11

NOUVEAU



Madame CHAUVRY Séverine, infirmière libérale, vous informe du transfert de son cabinet infirmier sur la commune de Péron avec une nouvelle collaboratrice, Madame ARTINIAN Meryene depuis le 7 février 2024.

Les prises de rendez-vous se font à partir du 06 66 87 21 99 et 06 13 99 95 77



Hébergement d'urgence : 115

<http://challex.info/urgence>

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11

Numéros d'urgence

17 ou Gendarmerie (Thoiry 04 50 42 12 01)
117 rue des Chenaillettes
01710 Thoiry

Horaires d'ouverture de la gendarmerie

8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi
9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex

Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod, Gex

Du lundi au vendredi sur rendez-vous auprès du centre 15 ainsi que le week-end

Maison médicale multidisciplinaire

110 rue Germaine Tillon, 01630 Saint Genis-Pouilly

Permanence soins infirmiers, sans RDV, tous les jours, dimanche et jours fériés inclus, de 16h00 à 17h00.

Maison médicale multidisciplinaire

106 Grande Rue, 01550 Collonges

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.

Directeur de publication : Madame le Maire

Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture

Impression : imprimerie Piétri (Gex)

Distribution : Service de la commune

Tirage : 750 exemplaires

Le Petit Challaisien est distribué à l'ensemble des habitants. Il est également disponible sur le site Internet de la commune www.challex.fr

Pour plus d'informations sur la commune, n'hésitez pas à vous connecter sur le site de la municipalité : www.challex.fr

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de mai, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr

au plus tard le :

Dimanche 14 avril